



Projets de mitigation à petite échelle

Choix des projets – Mise en œuvre

Contexte

La commune de Jérémie, à la suite du passage du cyclone Mathieu, est en proie à deux grandes difficultés nécessitant des interventions urgentes :

- 1- La destruction du tissu économique de la commune qui entraîne la dégradation des conditions socio-économiques de la population avec pour conséquence immédiate une augmentation des cas de violence chez les jeunes ;
- 2- La dégradation des infrastructures de protection environnementale ainsi que la couverture végétale par les vents violents et les fortes pluies qui font déborder les eaux de ruissellement et les principales rivières.

Par rapport à la première difficulté, le Projet PBF-cohésion sociale mis en œuvre par les agences onusiennes (PNUD, OIM et ONUFEMMES) est à pied d'œuvre, depuis le mois de mai 2018, dans la ville de Jérémie en essayant de tacler la problématique de la violence affectant principalement les jeunes femmes et les jeunes hommes. Ce projet se propose, entre autres, une meilleure intégration de ces jeunes dans les affaires publiques de la ville et dans la vie associative de la ville. Dans cette optique, le projet PBF-cohésion sociale a appuyé les associations de jeunes à la mise en place des microprojets en relations avec les objectifs du projet. Dans cet optique, 9 microprojets sont en train d'être exécutés par les associations de jeunes avec un financement PBF à travers OIM.

Par rapport à la deuxième difficulté, le projet de sécurité humaine qui est mis en œuvre par des agences onusiennes aussi (UNESCO, PNUD, ONU FEMMES) à travers cinq départements du pays, dont le département de la Grand'Anse, s'appuie sur l'expérience et le savoir-faire acquis dans le cadre de la mise en œuvre du projet PBF-cohésion sociale pour asseoir ses actions dans ce département.

Notons que le projet PBF-cohésion sociale dispose, depuis novembre 2018, d'une cartographie des associations de jeunes de la commune de Jérémie avec un accent particulier sur la ville de Jérémie. Cette cartographie est mise à jour graduellement durant la vie du projet et contient actuellement 177 associations de jeunes dans la commune de Jérémie dont 79 dans le centre-ville. A côté des 9 associations de jeunes porteuses de microprojets en cours d'exécution, le PBF-cohésion sociale a contribué, de concert avec la mairie de Jérémie, à la mise en place d'un cadre de dialogue qui réunit 15 représentants d'associations de jeunes qui fait le plaidoyer constamment auprès de la mairie pour une meilleure intégration de jeunes dans les affaires publiques de la commune. Ce cadre, avec l'appui de l'équipe du projet, réfléchit sur une proposition innovante pour améliorer la circulation des mototaxis et réduire ainsi les risques d'accidents encourus par les passagers.

Le projet de sécurité humaine a un volet d'accompagnement des organisations communautaires de base dans l'identification d'idées innovantes pour mitiger les risques de sécurité encourus par les couches les plus vulnérables des populations ciblées. À l'aide de cette activité, ce projet appuie aux côtés du projet cohésion sociale des associations de jeunes dans la conception et la mise en œuvre de projets de mitigation à petite échelle dans la commune de Jérémie. Il met l'accent sur la participation des jeunes, des femmes et personnes en situation de handicap dans ses interventions.

Dans cet ordre d'idées, les deux projets ont convergé leurs actions à Jérémie pour, d'une part, assurer une meilleure harmonie au sein de la population jérémienne et, d'autre part, contribuer à la réduction des risques naturels liés à la sécurité humaine.

Démarche

La démarche consiste à rencontrer les autorités locales et les représentants d'associations de jeunes en vue de les informer des attentes du projet de la sécurité humaine. Deux rencontres de discussion ont ainsi été organisées. Il s'en est suivi d'un appel à propositions qui a permis aux associations de jeunes de soumettre des projets.

Lors de la réception des premières propositions, la plupart des propositions provient des organisations avec lesquelles le projet cohésion sociale a travaillé ou est en train de travailler. En dépit de la qualité de certaines propositions, elles n'ont pas été trop cadrées avec la thématique de résilience, particulièrement la mitigation des risques. À cet effet, des discussions ont eu lieu avec toutes les organisations afin de les aider à mieux cadrer les besoins identifiés à la mitigation de risque de catastrophe d'origine naturelle.

À la suite de cette rencontre animée par le PNUD et l'OIM, les organisations ont soumis à nouveau des propositions. À la réception de ces propositions, les deux projets ont procédé à leur évaluation et ont réalisé une présélection. Pour s'assurer de l'adéquation entre la proposition et la réalité terrain, les deux projets ont fait une visite de terrain conjointe. Cette visite a permis de mieux comprendre les interventions proposées par les OCB et d'avoir un meilleur jugement du besoin. Ainsi, les deux projets ont fait le choix de 5 propositions pour des financements.

La qualité étant la boussole des deux projets, il s'est avéré nécessaire d'avoir une contre évaluation puisque les projets sont des ouvrages d'ingénierie. Le service d'un ingénieur qui travaille pour le système des Nations-Unies a été requis. Il a visité les espaces et jugé de la sincérité de l'évaluation des coûts et de la faisabilité technique des ouvrages. Ce travail a permis de continuer le processus avec les 5 organisations sélectionnées.

Projets sélectionnés

Après toutes les évaluations, les interventions suivantes ont été sélectionnées pour être financées :

- Sécurisation des vies et des biens des habitants vivant sur la zone côtière de Trou Lizane (Mackandal) par la construction d'un mur de protection contre les marées »

(Organisation des Jeunes pour le développement et l'Avancement de la Grand 'Anse- OJADGA)

- Aménagement de la ravine de Fond Bly en vue d'atténuer les dégâts causés par les eaux de ruissellement en cas de catastrophes naturelles (Organisation pour le Développement D'intégration pour une nouvelle Vie de la Grand 'Anse - ODINOVGA)
- Appui à la construction d'un canal en maçonnerie dans la ravine de Fond Fayette en vue de protéger les familles de la zone de l'inondation (Coordination des Organisations pour le Développement de la Grand 'Anse - CODGA)
- Construction d'un mur de soutènement dans la ravine Fonblay pour protéger les maisons exposées au déboulement et une source d'eau (Jeunes Progressistes Grand'Anse -JPGA)
- Réaménagement et curage du canal Madan Thérome (Action citoyenne pour le Développement socio-économique de la Grand 'Anse - ACDESOCGA)

Modalité de mise en œuvre

Les projets cohésion sociale et sécurité humaine ont estimé la nécessité de faire un suivi régulier des travaux afin d'assurer la qualité. En ce sens, un ingénieur qui a l'habitude de travailler avec les Nations-Unies sera recruté. Il permettra d'assurer la qualité des travaux et de les avoir dans le délai imparti.

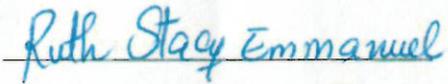
Au vu de l'habitude de travail avec les organisations et le suivi régulier que l'ingénieur va faire, les projets décident de financer les interventions en deux temps à hauteur de 50% par versement. Ce choix facilite la mise en œuvre dans les délais impartis.

Les projets réalisent aussi des visites de terrain afin de garantir la participation des femmes, des jeunes et la prise en compte des besoins spécifiques et spéciaux de certaines catégories sociales.



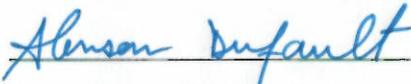
Wilkerson SEVERE

Coordonnateur du Projet Cohésion Sociale



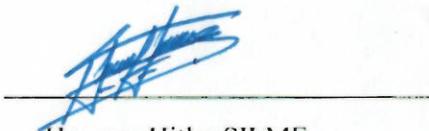
Ruth Stacy EMMANUEL

Chef du projet OIM



Alenson DUFAULT

Chef du Projet ONU FEMMES



Hervens Hitler SILME

Coordonnateur du Projet Sécurité Humaine